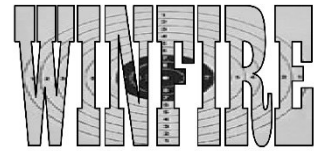




August 2019

FR	SA	SO
02	03	04
09	10	11
16	17	18

# Tir cantonale Schaffhouse 2019



## Informations concernant les modalités d'inscription

### Généralités

Si vous saisissez les données au système des inscriptions, vous pouvez l'interrompre pendant le processus. Vos données saisies vont être conservés, pour que vous puissiez revenir au système sans perdre les données. Cela peut vous aider s'il est nécessaire d'inscrire la licence d'un tireur au AFS. L'inscription soit définitive dès que vous finissez votre processus sur la page finale et recevrez un email de confirmation.

### Inscription de la société

On a besoin d'une adresse de contact de votre société pour la correspondance, incl. Email. Pour les versements des répartitions on a besoin de vos coordonnées bancaires ou chèque postale. Ajoutez le **numéro IBAN** en tous cas, vu qu'on ne le reçoit pas dans l'exportation des données du AFS. Les données de l'association ne peuvent qu'être changé à l'inscription initiale. Au cas d'une commande supplémentaire, ces informations ne vont plus être accessibles. Adressez-vous par email chez [pg@infrasoft.ch](mailto:pg@infrasoft.ch) au cas des corrections éventuelles. Il n'y a qu'une adresse de contact géré par société. Si vous souhaitez de vous inscrire comme tireur individuel, il faut que vous vous mettez d'accord avec votre société pour qu'on n'a pas plusieurs inscriptions parallèles.

### Groupes

Pour inscrire les groupes, il est nécessaire de le faire à l'inscription initiale parce que ce n'est plus possible plus tard. Des inscriptions des groupes ou des mutations après d'avoir fini l'inscription initiale ne vont qu'être possible par email avant la fête de tir ou bien pendant la fête de tir dans la centrale. Des **mutations de groupe** ne peuvent qu'être accepté dans la centrale si aucun tireur du groupe a déjà tiré. Pour une mutation de groupe il faut que vous présentiez toutes les 5 respectivement 4 livres de tir dans la centrale.

### Licences

S'il vous plait faites sûr que tous vos tireurs inscrits de votre société ont une licence A ou B déjà inscrits au AFS. Les données-AFS au système d'inscription ne sont **pas** actuel à tout moment. Ça veut dire que si vous inscrivez un tireur licencié récemment, il est possible que vous ne le voyez pas dans la liste des licences affichée. En ce cas, sélectionnez « le participant n'est pas dans la liste ». Maintenant vous pouvez mettre son numéro de licence directement et si le participant a vraiment une licence au AFS, vous recevez son adresse et il est possible de le transférer au système d'inscription. Il n'est pas possible d'inscrire des participants sans licence et en plus ce n'est pas autorisé par la FST. Si vous êtes déjà au système et remarquez qu'un de vos participants n'a pas une licence, vous pouvez le quitter, inscrire la licence (active-A ou active-B) au AFS et puis retourner au système d'inscriptions pour saisir la licence.

### **Passe société**

Au cas que vous inscrivez assez des participants selon votre catégorie de société (en moins 5 pour 50 ou 25m, au moins 12 pour 300m cat. 1, au moins 10 pour la cat. 2, au moins 8 pour la cat. 3 et ou moins 6 pour la cat. 4) il faut que vous choisissiez la cible société et votre société doit participer au concours de société. Des passes société manquant vont être saisies par l'entreprise de comptabilité de tir et vous seront facturés. Les règles de la FST concernant la compétition de société l'impose. Ces Fr. 80.- ne sont pas perdus normalement parce que, si votre société soit classée, vous récupérez une partie du prix. Parfois c'est même plus que les Fr. 80.- utilisés.

### **Rangeurs**

Nous on fait l'attribution des rangeurs manuellement pour qu'on puisse appréhender d'une façon optimale les souhaits de vous. Normalement on le fait peu après d'avoir reçu votre commande, ça veut dire en l'espace de quelques jours. Pour la maîtrise-C à 25m on a besoin du stand de tir et la demi-journée que vous souhaitez. C'est pour qu'on puisse réserver des périodes blocs pour les maîtrises-C. Il faut ranger les autres passes sur place. Si vous avez des souhaits particuliers, utilisez les remarques svp. Si possible, on essaye de répondre à vos désirs concernant les rangeurs. Faites attention qu'il n'est pas possible de recevoir plusieurs cibles côté à côté par exemple à partir de 10h le matin. Avant de recevoir une deuxième cible, il faut que vous choisissiez une cible pour une demi-journée complète – ça veut dire de 8h jusqu'à 12h respectivement de 13h30 jusqu'à 19h. S'il vous plait choisissiez des alternatives en cas que vos rangeurs désirées sont déjà prises pour le stand de tir que vous avez choisi. Si vous ne mettez pas des alternatives, il faut que nous on vous donne des rangeurs ailleurs.

### **Inscriptions supplémentaires**

Il est possible d'inscrire des tireurs supplémentaires en tout temps. Faites attention que si vous inscrivez des tireurs plus tard et uniquement par ces tireurs vous atteignez le minimum pour le concours de société, on doit le vous facturer. Dans ce cas nous on doit le choisir pour vos tireurs et le facturer aussi.

### **Imprimer les données d'inscription**

Si vous avez oublié d'imprimer vos identifiants comme PDF après avoir fini votre inscription, vous pouvez rentrer au système d'inscription en tout temps et de choisir votre commande finis sur la première page, l'afficher comme PDF et l'imprimer.

### **Inscriptions par la poste ou par mail**

On accepte les inscriptions par post ou email aussi bien sûr.

Si vous avez des problèmes avec le système d'inscription online ou si vous avez des questions, n'hésitez pas de nous appeler ou d'envoyer un email.

Nous vous souhaitons «bonne chance» et un agréable séjour dans le «Blauburgunderland» (pays du pinot-noir).

Infra Soft AG  
Bifigweg 20  
5436 Würenlos  
[pg@infrasoft.ch](mailto:pg@infrasoft.ch)  
056 424 20 89